



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving Public Works and Government  
Services Canada/Réception des soumissions\Travaux  
publics et Services gouvernementaux Canada  
See herein for bid submission  
instructions/

Voir la présente pour les  
instructions sur la présentation  
d'une soumission

NA  
Alberta

**Revision to a Request for a Standing Offer**

**Révision à une demande d'offre à commandes**

National Master Standing Offer (NMSO)

Offre à commandes principale et nationale (OCPN)

The referenced document is hereby revised; unless  
otherwise indicated, all other terms and conditions of  
the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf  
indication contraire, les modalités de l'offre demeurent  
les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

**Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Public Works and Government Services / Travaux  
publics et services gouvernementaux  
Canada Place/Place du Canada  
10th Floor/10e étage  
9700 Jasper Ave/9700 ave Jasper  
Edmonton  
Alberta  
T5J 4C3

<b>Title - Sujet</b> Aerospace Training	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W8485-205759/A	<b>Date</b> 2020-07-08
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W8485-205759	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 003
<b>File No. - N° de dossier</b> EDM-9-42135 (607)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$EDM-607-11836	
<b>Date of Original Request for Standing Offer</b> Date de la demande de l'offre à commandes originale 2020-05-13	
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2020-07-21</b>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Jenkinson, Lorraine	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> edm607
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (587) 337-2458 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (780) 497-3510
<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	
<b>Security - Sécurité</b> This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Acknowledgement copy required</b>	<b>Yes - Oui</b>	<b>No - Non</b>
<b>Accusé de réception requis</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer.</b> <b>Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.</b>		
<b>Signature</b>	<b>Date</b>	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
<b>For the Minister - Pour le Ministre</b>		

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W8485-205759/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W8485-205759

Amd. No. - N° de la modif.  
003  
File No. - N° du dossier  
EDM-9-42135

Buyer ID - Id de l'acheteur  
EDM607  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

**TITRE : Entraînement de pilotes et ingénieurs d'essais sur aéronefs à voilure fixe et tournante (Orienté Aviation Militaire) en support au DGPEA / CETA**

Cette modification est de prolonger la date de clôture des soumissions et doit prévoir des clarifications quant à la sollicitation.

1. La date de clôture des soumissions a été prolongée

De: 02:00 PM MDT on 2020-07-14

À: **02:00 PM MDT on 2020-07-21**

**PARTIE A: QUESTIONS/REPOND**

Q-1 Dans la section des prix de l'annexe «B» - Base de paiement, section 1.0 Structure des frais de cours, nous et la majorité des autres écoles faisons la distinction entre les voilures fixes et les voilures tournantes dans le prix de leurs cours. Pouvons-nous séparer le tableau des prix en voilure fixe et voilure tournante?

A-1. Oui. L'annexe «B» - Base de paiement a été révisée.

**PARTIE B: RÉVISION DE DOCUMENT SOLLICITATION**

1. Sur la page 8 de 56 de la sollicitation

SUPPRIMER: **4.1.2 Évaluation financière** dans son intégralité.

INSÉRER: **4.1.2 Évaluation financière**

**4.1.2.1** L'offrant doit remplir le barème de prix figurant à l'annexe B – Base de paiement et l'inclure dans son offre financière. Le Canada déclarera une offre irrecevable si l'offrant ne fournit pas une offre financière pour chaque période. L'offrant doit proposer des taux fixes tout compris pour chacun des cours. Tout ajout de conditions ou de modifications aux tableaux du barème de prix rendra l'offre financière irrecevable.

**4.1.2.2** L'évaluation financière consistera à calculer le prix total de l'offre, en additionnant les prix unitaires fermes de chaque année des articles suivants qui figurent à l'annexe B – Base de paiement :

- a) article 1.1 intitulé « Pilote d'essai qualifié (QTP) (quantité 1) - voilure fixe»; et
- b) article 1.2 intitulé « Ingénieur d'essais en vol (IEV) (quantité 1) - voilure fixe; et
- a) article 1.3 intitulé « Pilote d'essai qualifié (QTP) (quantité 1) - voilure tournante»; et
- b) article 1.4 intitulé « Ingénieur d'essais en vol (IEV) (quantité 1) - voilure tournante.

2. Sur la page 17 de 50 de la sollicitation

SUPPRIMER: ANNEXE « B » - BASE DE PAIEMENT, dans son intégralité.

INSÉRER: ANNEXE « B » - BASE DE PAIEMENT (Révisé 2020-07-07), aux présentes.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W8485-205759/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W8485-205759

Amd. No. - N° de la modif.  
003  
File No. - N° du dossier  
EDM-9-42135

Buyer ID - Id de l'acheteur  
EDM607  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

Si vous avez déjà présenté votre soumission, vous voudrez peut-être y apporter des modifications. Vous pouvez présenter la nouvelle version de votre soumission par Connexion postale. Veuillez clairement indiquer le contenu dans la ligne objet ou/et sur la page couverture.

Toute modification à votre soumission doit parvenir au Module de réception des soumissions au plus tard à l'heure et à la date indiquées à la page 1 du présent document. Les soumission s modifiées reçues après la date et l'heure de clôture seront considérées comme en retard et seront retournées à l'expéditeur sans avoir été ouvertes.

**ANNEXE « B » - BASE DE PAIEMENT**  
(Révisé 2020-07-07)

- L'offre devrait fournir des renseignements détaillés sur la ventilation des coûts et sur les options financières possibles, les rabais et les réductions pour le nombre et la combinaison de candidats.
- Les prix unitaires sont fermes pour la durée de l'offre à commandes.
- La taxe sur les produits et services est en sus, le cas échéant.

Le paiement sera effectué conformément à la structure de frais de cours suivante :

**1.0 Structure des frais de cours**

- 1.1 Fourniture de cours de formation aérospatiale de pilote d'essai qualifié et/ou d'ingénieur d'essai en vol pour les aéronefs à voilure fixe et à voilure tournante. Ce prix est basé sur une durée de cours de 51 semaines.

Point :		Prix unitaire ferme				
		Offre à commandes Année 1	Offre à commandes Année 2	Offre à commandes Année 3	Option Année 1	Option Année 2
		_____ à _____	_____ à _____	_____ à _____	_____ à _____	_____ à _____
<b>1.0</b>	<b>Offre de prix du cours</b>					
1.1	Pilote d'essai qualifié (QTP) (quantité 1) <b>voilure fixe</b>	\$	\$	\$	\$	\$
1.2	Pilote d'essai qualifié (QTP) (quantité 1) <b>voilure tournante</b>	\$	\$	\$	\$	\$
1.3	Ingénieur d'essais en vol (IEV) (quantité 1) <b>voilure fixe</b>	\$	\$	\$	\$	\$
1.4	Ingénieur d'essais en vol (IEV) (quantité 1) <b>voilure tournante</b>	\$	\$	\$	\$	\$
<b>2.0</b>	<b>Options de cours</b>					
2.1	Pilote d'essai qualifié (quantité 2) <b>voilure fixe</b>	\$	\$	\$	\$	\$
2.2	Pilote d'essai qualifié (quantité 2) <b>voilure tournante</b>	\$	\$	\$	\$	\$

2.3	Ingénieur d'essais en vol (quantité 2) <b>voilure fixe</b>	\$	\$	\$	\$	\$
2.4	Ingénieur d'essais en vol (quantité 2) <b>voilure tournante</b>	\$	\$	\$	\$	\$
2.5	Pilote d'essai qualifié (quantité 1) et ingénieur d'essais en vol (quantité 1) <b>voilure fixe</b>	\$	\$	\$	\$	\$
2.6	Pilote d'essai qualifié (quantité 1) et ingénieur d'essais en vol (quantité 1) <b>voilure tournante</b>	\$	\$	\$	\$	\$
2.7	Pilote d'essai qualifié (quantité 2) et ingénieur d'essais en vol (quantité 1) <b>voilure fixe</b>	\$	\$	\$	\$	\$
2.8	Pilote d'essai qualifié (quantité 2) et ingénieur d'essais en vol (quantité 1) <b>voilure tournante</b>	\$	\$	\$	\$	\$
2.9	Pilote d'essai qualifié (quantité 1) et ingénieur d'essais en vol (quantité 2) <b>voilure fixe</b>	\$	\$	\$	\$	\$
2.10	Pilote d'essai qualifié (quantité 1) et ingénieur d'essais en vol (quantité 2) <b>voilure tournante</b>	\$	\$	\$	\$	\$

1.2 Les frais de cours comprennent ce qui suit :

- 1.2.1. Toute la formation pendant la période du cours (environ 12 mois);
- 1.2.2. Le déplacement ou la subsistance pour toutes les visites associées au cours;
- 1.2.3. Tous les documents de formation et notes de cours;
- 1.2.4. L'utilisation d'ordinateurs.

1.3 Les frais de cours ne comprennent pas ce qui suit :

- 1.3.1. L'hébergement et la subsistance de l'étudiant du Centre d'essais techniques (CETA) pendant qu'il y habite (emplacement de l'entrepreneur);
- 1.3.2. Le coût de tout examen médical ou de tout traitement des étudiants du CETA;

1.3.3 Les frais de voyage des étudiants du CETA à destination et en provenance du pays d'origine pour assister à la formation.

## **2.0 Retraits**

- 2.1. Si un étudiant du CETA doit être retiré par le Canada avant le début de la formation, le Canada versera à l'entrepreneur un droit d'annulation de 15 % du total des frais de cours.
- 2.2. Dans le cas où le Canada devrait retirer un étudiant du CETA en raison d'un problème de compassion ou de santé démontrable qui interdit à l'étudiant du CETA de voler pendant plus de 21 jours, le Canada retirera l'étudiant du cours en avisant l'entrepreneur des circonstances. Dès réception de cet avis, l'entrepreneur délivre au Canada un avis de crédit de formation (ACF) pour remboursement à l'égard de la formation future des étudiants du CETA. La politique suivante s'appliquera à la valeur de l'ACF :
- 2.2.1. Retrait au cours de la première session – 40 % des frais de cours;
  - 2.2.2. Retrait au cours de la deuxième session – 20 % des frais de cours;
  - 2.2.3. Retrait au cours de la troisième session – aucun ACF.
- 2.3. Dans le cas où le rendement académique ou de vol d'un étudiant du CETA est inférieur à la norme requise, de sorte que l'étudiant du CETA risque de ne pas atteindre la norme de graduation, l'entrepreneur et le Canada doivent convenir d'un programme de formation correctif (appelé l'Examen) d'au moins 21 jours. À la fin de l'Examen, l'entrepreneur et le Canada détermineront si l'étudiant du CETA est capable de terminer le cours. Si l'étudiant du CETA a fait des progrès suffisants, il poursuivra le cours. Dans le cas où l'étudiant du CETA n'aurait pas fait preuve de progrès suffisants, l'entrepreneur proposera un autre programme de formation aux fins de prise en considération par le Canada. Si l'autre programme de formation proposé satisfait le Canada, la proposition sera mise en œuvre. Si le Canada n'est pas satisfait par cette proposition, il avisera l'entrepreneur de son intention de retirer l'étudiant du CETA du cours. Dès réception de cet avis, l'entrepreneur délivrera un ACF au Canada pour remboursement à l'égard de la formation future des étudiants du CETA. La politique suivante s'applique à la valeur de l'ACF :
- 2.3.1. Au cours de la première session – 20 % des frais de cours;
  - 2.3.2. Au cours de la deuxième session – 10 % des frais de cours;
  - 2.3.3. Au cours de la troisième session – aucun ACF.